

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05394 Numéro SIREN : 535 170 914 Nom ou dénomination : 6ème Sens Promotion

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029994

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 5 1 7 0 9 1 4 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	65 423	65 423	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	219 396	107 323	112 073
		Immobilisations en cours	AV	AW	10 280		10 280
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4 054 467		4 054 467
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 200		1 200
	TOTAL (II)		BJ	BK	4 350 768	172 747	4 178 020
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 264 502		2 264 502
		En cours de production de biens	BN	BO	638 431	301 811	336 619
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 373 265		3 373 265
		Autres créances (3)	BZ	CA	14 043 717	8 500	14 035 217
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	4 051		4 051
	Disponibilités		CF	CG	2 345 995		2 345 995
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	22 669 964	310 311	22 359 652	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	27 020 732	IA	483 059	26 537 673	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6EME SENS PROMOTION</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>100 000</u>)		DA 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 3 724 248
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 104 678
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 3 938 926
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ 1 821 727
	TOTAL (III)		DR 1 821 727
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 10 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 18 906 525
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 070 823
	Dettes fiscales et sociales		DY 780 726
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 30
	Autres dettes		EA 8 412
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 20 777 018	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 26 537 673	
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 20 777 018
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS PROMOTION							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	511 950	FB		FC	511 950
	Production vendue	biens *	FD	3 973 200	FE		FF	3 973 200
		services *	FG	5 237 726	FH		FI	5 237 726
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 722 876	FK		FL	9 722 876
	Production stockée*						FM	(300 883)
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	211 840
	Autres produits (1) (11)						FQ	1
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	381 750
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 451 093
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 058 255
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 848 870
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	67 534
	Salaires et traitements*						FY	1 265 450
	Charges sociales (10)						FZ	543 604
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	32 531
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	244
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 649 334
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 015 499)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	3 609
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	10 684
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 369 669
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	59
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)					GP	1 369 729
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	194 405
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		Total des charges financières (VI)					GU	194 405
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 175 323
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	152 750

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	225	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	225	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	31 773	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	31 773	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(31 547)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 524	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 007 400	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 902 721	
6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	104 678	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	29 578
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	46 398
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	95 351
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	37 349
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			105		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			31 668		
	Produits sur exercices antérieurs				225	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 26 537 673 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 104 679 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/05/2021 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

CONTRATS À LONG TERME

Les ventes en état futur d'achèvement sont des contrats à long terme. La société applique la méthode dite à l'achèvement pour ces contrats. La méthode de l'achèvement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération, les travaux en cours étant constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été engagées. Les ventes réalisées sont, quant à elles, comptabilisées en produits constatés d'avance.

FRAIS FINANCIERS

La société a opté pour l'intégration du coût des emprunts dans le coût de revient des encours de production.

VALORISATION DES ENCOURS DE PRODUCTION

Les encours de production sont valorisés au coût de revient. Celui-ci intègre tous les frais directs et indirect engagés à la production du programme immobilier. Ces frais sont constitués par :

- le coût d'acquisition des terrains, coût incluant le prix d'achats, les honoraires liés à l'acquisition, les droits d'enregistrement ...
- le coût de construction de l'immeuble
- les honoraires techniques
- les honoraires de commercialisation des lots vendus
- les taxes liées à la construction
- le coût des emprunts (commissions et intérêts bancaires, intérêts versés aux associés)
- tout autres frais directement lié à la construction de l'immeuble

VALORISATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production. Ce coût intègre tous les frais directement liés à la construction des lots restant à vendre (frais cités ci-dessus), hors frais de commercialisation des lots vendus, frais qui sont comptabilisés en charge lors de la livraison du bien vendu conformément au règlement ANC N° 2012-05 publié le 08/11/2012.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424			65 424
Immobilisations incorporelles	65 424			65 424
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	141 825	44 981		186 806
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 791			32 791
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 280		10 280
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	174 415	55 261		229 677
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 498 174	2 556 693	400	4 054 467
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 200			1 200
Immobilisations financières	1 499 374	2 556 693	400	4 055 667
ACTIF IMMOBILISE	1 739 213	2 611 955	400	4 350 768

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 261	2 556 693	2 611 955
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		55 261	2 556 693	2 611 955
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			400	400
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			400	400

 Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI CASA ROSA	1		95,00	1	1	-49				
SCI HAIKU	1	12	95,00	1	1	42			12	12
SAS SOCIETE LYONNAISE DE PR	4 025	-147	100,00	3 885	3 885	-3 357			125	
SCI PIERRE DOREE	1	16	95,00	1	1	-30			16	15
SCI MARCY-L'ORME	1	-1	75,00	1	1	663			-1	
SCI DECINES ALLEE DE LOUISE 2	1	-16	86,00	1	1	1 794			-16	
SCI LE COSTE	1	-8	90,00	1	1	-388			-8	-7
SCI LE JARDIN DE MARIE	1		98,00	1	1	-93				
SCI AMBIANCE DOREE	1	213	70,00	1	1	23			213	149
SCI ELYONNE	1		98,00	1	1	-44				
SCI SEPTEM	1	-28	95,00	1	1	405			-12	
SCI BLOOM 6	1	-12	97,50	1	1	1 166			-12	
SCI LES TERRASSES DE LA VOIE	1	28	60,00	1	1	12			28	17
SCI VICTOIRE		129	98,00			95		36	129	127
SCI LES ESTAMPES	1	-1	88,00	1	1	8			-1	
SCI LE JARDIN DE SAPORO	1	56	95,00	1	1	103			56	53
SCI AMBRE	1	-6	98,00	1	1	-50			-6	-6
SCI VIA VERDI		15	95,00						15	14
SCI VERPIGUA	1	-18	95,00	1	1	67			-6	
SCI SANTA CONSORTIA	1	-25	85,00	1	1	898			-25	
SCI LE DOMAINE DE JULIETTE	1	-1	100,00	1	1	-63			-1	-1
SCI M-2CORPS	1	-52	94,50	1	1	1 690			-51	
SCI SUZANNA	1	-1	90,00	1	1	-14			-1	-1
SCI L'ARCHE DE TEODORA	1		90,00	1	1	32				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SARL RICHERENCHES IMMOBILIE	1		25,00							
SNC CARAMONTINO GPS	1	-167	33,00			1 952		1 188	-167	-55
SARL ARINELLA 9	1		33,00			-4				
SAS DESSAIX AGEMENAGEMENT	1		34,00							
SCI LYON 7 8-10 RUE LIEUTENAN	1	673	33,33			-173		18	673	224
SCI CALUIRE PASTEUR BRANLY	1	-287	30,00			110			-1	
SARL ARINELLA 1	1		33,00			-3				
SCI BEYNOST CENTRALE 2020	1		20,00							
SCI LES CONFIDENTIELS	1	-61	50,00	1	1	373			-18	
SNC CESSY BELLE FERME	1	-3	50,00	1	1	103			-3	-2
SCI QUARTIER DESSAIX	1		45,00			800				
SCI STUDY WEST	1	595	16,00			15		1 758	595	95
SCI VICTORIAN PARK	1	-1	40,00			-28			-1	
SCI LYON GERLAND	3		40,00	1	1	760				
SNC NOEUD DE RANVIER	1	-7	50,00	1	1	139			-7	-3
SARL ARINELLA 2	1		33,00			-10				
SNC UNIVERSITE 2011	1	-1	30,00			8			-1	
SARL ARINELLA 6	1		33,00			-3				
SEP LA COTIERE DES DOMBES	1		50,00	1	1	-21				
SCI CLUB 55	1	2 214	25,00			7		17 304	2 214	550
SARL ARINELLA 7	1		33,00			-4				
SARL ARINELLA 5	1		33,00			-4				
SCI 7-4-12 RUE DES GIRONDINS	1	120	33,00			6		83	121	40
SCI ECULLY RANDIN	1	25	50,00	1	1	73			25	13
SCI SALENGRO 2013	1	19	50,00	1	1	19			19	10
SARL ARINELLA 4	1		33,00			-4				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424			65 424
Immobilisations incorporelles	65 424			65 424
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	60 601	32 532		93 133
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 191			14 191
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	74 792	32 532		107 324
ACTIF IMMOBILISE	140 216	32 532		172 747

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 418 183 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 200		1 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 373 266	3 373 266	
Autres	14 043 717	14 043 717	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	17 418 183	17 416 983	1 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	1 734 605
Fourniss.autres avoirs a recev	72 861
Associés-int.courus a recevoir	42 550
Total	1 850 016

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales	1 996 219		174 492		1 821 728
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 996 219		174 492		1 821 728
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			174 492		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 777 018 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 501	10 501		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 070 823	1 070 823		
Dettes fiscales et sociales	780 727	780 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30	30		
Autres dettes (**)	18 914 938	18 914 938		
Produits constatés d'avance				
Total	20 777 018	20 777 018		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 539			
(**) Dont envers les associés	18 906 525			

Charges à payer

	Montant
Fourniss. fact.non parvenues	28 940
Associés intérêts courus	67 283
Dettes provis. pr congés à payer	54 170
Charges sociales s/congés à payer	24 376
Etat autres ch. à payer	37 253
Total	212 022

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	1 996 219,25		174 491,50	1 821 727,75
Provisions pour dépréciation	310 311,84			310 311,84
Total	2 306 531,09		174 491,50	2 132 039,59
Exploitation			174 491,50	
Financières				
Exceptionnelles				

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus. Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française sur le début de l'exercice 2020. Au niveau de la société et de ses filiales, ces événements pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs, le montant des loyers perçus, et la qualité de crédit des locataires. A ce stade, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	1 369 670	4 511 090
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	60	97
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 369 729	4 511 187
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	194 406	119 606
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	194 406	119 606
Résultat financier	1 175 324	4 391 581

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79140000 - Transfert ch.non affectant v.a	2 365	
79150000 - Transferts non affectables	34 984	
Transfert de charges d'exploitation	37 349	
Total	37 349	

6^{ème} Sens Promotion
SASU au capital de 100 000 €
30, quai Claude Bernard
69007 Lyon
535 170 914 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020

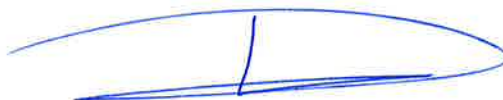
QUATRIEME DECISION

L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de 104 678,75 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement
Présidente
Rep. par Nicolas Gagneux



6^{ème} SENS PROMOTION
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



MAZA SIMOENS
Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

Sébastien Belmont
Jean Michard
Delphine Michard-Grunwald
Benjamin Schlicklin
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

6^{ème} SENS PROMOTION
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Associée unique de la société 6^{ème} SENS PROMOTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Associée unique**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS PROMOTION** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne **les titres de participations, les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 15 juin 2021**

MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes

Benjamin SCHLICKLIN

